

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Éducation Nationale

Commission Nationale des Programmes

Français

1^{ère} année secondaire

Projet de programme

Janvier 2005

Sommaire

Préambule

1 - Finalités de l'enseignement du français.

2 - Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire.

3 - Profil d'entrée en 1ère A.S.

4 - Profil de sortie à l'issue de la première année secondaire.

5 - Le cadre théorique.

- Linguistique de l'énonciation et approche communicative.
- Le cognitivisme.
- L'approche par compétences.

6 - Les compétences :

- En compréhension : écrit et oral.
- En production : écrit et oral.

7 - Les contenus.

- Tableau synoptique.
- Tableaux par objet d'étude.

(activités, savoir-faire méthodologiques, savoir-être).

8 - Les recommandations.

- Apprentissage et enseignement.
 - Démarche d'enseignement/ apprentissage.
- Situations d'enseignement/ apprentissage.
- Evaluation.
 - Diagnostique.
 - Formative.
 - Certificative.
- Utilisation des moyens didactiques.
 - Manuel
 - Document d'accompagnement du professeur.
 - Les documentations audio-visuelles.

9 - Glossaire.

PREAMBULE

Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif. L'amélioration qualitative de ce dernier doit se réaliser par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde (mondialisation des échanges commerciaux, développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication etc.). Ce constat nous oblige à voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant, la seule détentrice des connaissances (l'apprenant peut parfois être « en avance » sur l'enseignant s'il est plus familiarisé avec ces nouveaux vecteurs de transmission des connaissances) et qu'elle ne peut plus fonctionner « en vase clos ». Cet état de fait nous interpelle sur notre conception de l'école et nous oblige à nous interroger sur nos objectifs et sur nos pratiques.

Dans ce cadre, les nouveaux programmes auront pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants par le développement de l'esprit critique, du jugement, de l'affirmation de soi. Pour réaliser cette intention, leur conception a été guidée par la volonté de permettre aux enseignants de :

- passer d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, c'est-à-dire d'aller vers des démarches qui font de l'apprenant un partenaire actif dans le processus de sa formation, démarches qui le mèneront progressivement vers l'autonomie. Il s'agit de mettre en œuvre des dispositifs qui lui permettront « d'apprendre à apprendre » pour que cet apprentissage puisse se continuer naturellement après sa sortie de l'école. Cet apprentissage aura pour but l'installation de compétences disciplinaires et de savoir-faire transversaux. L'acquisition de ces compétences se fera plus aisément si des savoirs

disciplinaires, particuliers, peuvent être mis en relation dans son esprit, c'est-à-dire si les enseignants s'ouvrent à l'interdisciplinarité.

- doter les apprenants d'un outil linguistique performant, permettant le plus de « transactions » possibles par la prise en compte de toutes les composantes de la compétence de communication car l'acquisition d'une langue étrangère ne peut pas se réaliser efficacement si on distingue l'aspect « utilitaire » de l'aspect « culturel ». Une langue maîtrisée est un atout pour la réussite professionnelle dans le monde du travail (qui demande de plus en plus la connaissance des langues étrangères) et le moyen le plus objectif de connaissance de l'Autre à travers une réflexion entretenue sur l'Identité/ Altérité.
- favoriser l'intégration des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la mise en œuvre de l'approche par compétences. Cette dernière permet de ne pas couper les apprenants de leur environnement culturel et social par le transfert, à l'extérieur, des habiletés acquises à l'école.
- développer chez les apprenants des attitudes sociales positives comme l'esprit de recherche et de coopération ; de stimuler la curiosité, l'envie d'apprendre par la réalisation collective de projets. Le projet, qui obéit à des intentions pédagogiques, constitue le principe organisateur des activités et la manifestation des rapports dialectiques entre l'enseignement et l'apprentissage.

La 1^{ère} AS étant une année charnière dans le cursus scolaire de l'apprenant, il est important de donner une nouvelle dynamique à l'apprentissage de la langue tout en assurant une transition en souplesse entre les différents cycles.

1 - Finalités de l'enseignement du français.

La finalité de l'enseignement du français ne peut se dissocier des finalités d'ensemble du système éducatif. L'enseignement du français doit contribuer avec les autres disciplines à :

- la formation intellectuelle des apprenants pour leur permettre de devenir des citoyens responsables, dotés d'une réelle capacité de raisonnement et de sens critique.
- leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Sur un plan plus spécifique, l'enseignement du français doit permettre :

- l'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.
- la sensibilisation aux technologies modernes de la communication.
- la familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.
- l'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.

2 - Profil de sortie à l'issue de l'enseignement secondaire.

Les apprenants, au terme du cursus, auront :

- acquis une maîtrise suffisante de la langue pour leur permettre de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires ;
- utilisé la langue dans des situations d'interlocution pour différents buts en prenant en compte les contraintes de la vie sociale ;
- exploité efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de compte rendus, de rapports ;
- adopté une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les médias ;
- produit des discours écrits et oraux qui porteront la marque de leur individualité (que ces discours servent à raconter, à exposer, à rapporter des dires ou à exprimer une prise de position) ;
- appréhendé les codes linguistique et iconique pour en apprécier la dimension esthétique.

Objectif Terminal d'Intégration (pour le cycle)

Produire un discours écrit/oral relatif à une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation de communication ainsi que l'enjeu et **en s'impliquant nettement** (discours marqués par la subjectivité).

Objectif Intermédiaire d'Intégration (2emeAs)

Produire un texte écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et **en choisissant le modèle le plus adéquat parmi les modèles étudiés.**

3 - Profil d'entrée en 1ere A.S.

-A l'oral, l'élève est capable de :

- distinguer le texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif.
- reformuler un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif ;
- produire un court énoncé narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif ;
- étayer une argumentation à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications.

-A l'écrit :

En lecture, l'élève est capable de :

- distinguer le texte argumentatif des autres types de textes,
- retrouver à l'intérieur d'un texte argumentatif les énoncés narratifs, descriptifs, explicatifs,
- interpréter une image pour en dégager la visée argumentative.

En production, l'élève est capable de :

- rédiger une lettre pour convaincre,
- étayer un texte argumentatif à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications,
- insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit,
- traduire une image en énoncé argumentatif.

4 - Profil de sortie à l'issue de la première année secondaire.

Objectif Intermédiaire d'Intégration (1ere As)

Produire un texte écrit/oral sur un des thèmes choisis pour l'année en respectant la situation de communication et l'enjeu communicatif et **en mettant en œuvre un modèle étudié.**

Compétences à installer en première année secondaire

Ces compétences seront installées grâce à la mobilisation des différentes ressources : capacités (ensemble de savoirs et de savoir-faire, fruits d'une activité intellectuelle stabilisée), objectifs et contenus (présents dans les différents objets d'étude).

- **Interpréter des discours écrits / oraux en vue de les restituer sous forme de résumés à un (des) destinataire(s) précis ou d'exprimer une réaction face à ces discours.**
- **Produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et à l'enjeu visé.**
- **Produire des textes oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, exprimer un point de vue ou bien raconter des événements fictifs ou en relation avec le vécu.**

5 - Le cadre théorique.

A - Linguistique de l'énonciation et approche communicative.

Les deux premiers cycles de l'enseignement ont permis d'installer la notion de texte. Les apprenants- ont été confrontés, dans le cycle moyen, au texte considéré comme une superstructure dans laquelle l'exploitation des marques intertextuelles explicitées leur permettaient d'intégrer ce texte dans la classification opérée par une typologie et d'inférer alors une visée textuelle.

Le présent programme accorde une place plus importante à la linguistique de l'énonciation qui pose comme préalable qu'il faut distinguer ce qui est dit (contenu du texte et son intention informative) de la présence de l'énonciateur dans son propre discours. Ainsi, tout discours porte la marque de son énonciateur. En interrogeant ces traces d'énonciation, en se posant des questions sur :

- le contexte d'énonciation (lieu, temps de l'allocution),
- les modalités d'inscription du locuteur et de l'allocutaire dans l'objet – texte,
- l'opacité ou la transparence d'un texte,
- le degré d'objectivation du discours,
- la focalisation (sur l'objet, le locuteur, l'allocutaire),

l'information contenue dans un texte sera appréhendée à un autre niveau de réflexion qui fera prendre conscience au fur et à mesure à l'apprenant qu'un locuteur est déterminé psychologiquement, idéologiquement, culturellement comme il l'est lui-même ; que le référent dont parle le locuteur n'est pas le réel mais un réel filtré par lui ; que le locuteur adresse toujours son message à un (ou des) allocutaire(s) ciblé(s).

Cette prise de conscience en amènera une autre : une compétence de communication n'est pas seulement la conjugaison de deux composantes (compétence linguistique et compétence textuelle). Pour être acquise, la compétence de communication doit intégrer d'autres compétences dont :

- la compétence sémiotico-sémantique (les systèmes associés au linguistique comme la gestuelle, la ponctuation, la graphie...)
- la compétence situationnelle et sociale (connaissance du référent, dont on parle, connaissance de l'univers...)
- la compétence pragmatique (savoir-faire concernant la mise en œuvre d'objets de communication conformes aux conditions matérielles, sociales, psychologiques...).

B - Le cognitivisme

Les concepts qui éclairent la nature des connaissances à transmettre et les méthodes à utiliser sont à la base de ce programme :

- Le conflit cognitif, né de l'interaction entre le sujet et le milieu constitue le mécanisme responsable des modifications des structures cognitives.
- L'élaboration des structures de connaissance est progressive, selon des paliers et des stades.
- Le déséquilibre cognitif chez le sujet se fait non seulement entre le sujet et le milieu, mais également par la prise de conscience d'un désaccord interindividuel.
- Les difficultés d'un apprentissage se situent d'une part au niveau de la structuration du savoir et d'autre part au niveau de la démarche intellectuelle qui permet d'atteindre ce savoir.

Les théories cognitivistes considèrent la langue non comme un savoir « inerte » mais comme une construction intellectuelle dans laquelle l'apprenant doit s'impliquer, en mobilisant toutes ses ressources.

C - L'approche par les compétences.

Le programme ne peut plus être alors basé sur la logique d'exposition de la langue mais structuré sur la base de compétences à installer.

La compétence est la mise en œuvre d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'identifier et d'accomplir un certain nombre de tâches appartenant à une famille de situations, que ces dernières soient disciplinaires ou transversales. ~~Une~~ famille de situations requiert les mêmes capacités ou les mêmes attitudes, les mêmes démarches pour résoudre les problèmes.

A ce titre le projet qui obéit à une intention pédagogique et qui permet l'intégration des différents domaines (cognitif, socio-affectif) à travers des activités pertinentes est le moyen d'apprentissage adéquat.

6 - Les compétences

Compétence de lecture

Comprendre et interpréter des discours écrits/oraux pour les restituer sous forme de résumés à un (des) destinataire(s) précis ou pour exprimer une réaction face à ces discours.

Comprendre c'est se poser en tant que lecteur, établir des interactions entre un discours et ses propres connaissances, que ces connaissances concernent le contenu, les structures typiques, le lexique, la syntaxe, la pragmatique. C'est ensuite, à partir de connaissances générales, élaborer des hypothèses, confirmer ou réfuter celles-ci sur la base des informations rencontrées dans le texte. C'est faire un aller-retour constant entre les différents niveaux de traitement de l'information (du mot, à la phrase, à l'énoncé, au texte, au contexte et vice-versa) La démarche proposée (résumée dans le tableau suivant) emprunte à l'approche onomasiologique* et sémasiologique.*

capacités	Objectifs d'apprentissage
Savoir se positionner en tant que lecteur/auditeur	<ul style="list-style-type: none"> • Définir son objectif de lecture (lire pour résumer, pour le plaisir, pour accroître ses connaissances...) • Adapter sa modalité de lecture à son objectif. (lecture littérale, inférentielle, sélective...) • Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif.
Anticiper le sens d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte ou exploiter les informations relatives au paratexte et à l'aire scripturale dans son ensemble en lecture, pour émettre des hypothèses sur le contenu du texte ou du message oral, sur la fonction du texte (narrative, argumentative...)
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication. • Repérer la structure dominante du texte oral/écrit. • Repérer les énoncés investis dans la structure dominante. • Repérer la progression thématique. • Retrouver les facteurs assurant la cohésion du texte. • Séquentialiser le texte écrit/oral pour retrouver les grandes unités de sens. • Regrouper des éléments d'information pour construire des champs lexicaux. <p style="text-align: right;">.../...</p>

Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les informations contenues explicitement dans le texte. • Distinguer les informations essentielles des informations accessoires. • Expliquer les ressemblances ou les différences à plusieurs niveaux (emploi des temps, focalisation, diversité des énoncés : description, énoncés au style direct et indirect...). • Expliquer l'influence des constructions syntaxiques sur le texte. • Repérer les marques de l'énonciation. • Interpréter un schéma, un tableau ou des données statistiques. • Expliquer le rapport entre le linguistique et l'iconique. • Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai. • Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte. • Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.
Réagir face à un discours.	<ul style="list-style-type: none"> • Se construire une image du scripteur ou du locuteur. • Prendre position par rapport au contenu. • Découvrir l'enjeu discursif. • Justifier la transparence ou l'opacité du texte. • Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier. • Juger du type de rapport que le scripteur/locuteur entretient avec le lecteur/auditeur.

• **NB. Les capacités se développant avec le temps et se prêtant à un ensemble non déterminé de contenus, les objectifs d'apprentissage recouvrent tout le cursus et englobent les différents objets d'étude, le professeur sélectionnera donc les objectifs en fonction :**

- de l'objectif assigné à la lecture ou à l'écoute,
- de l'objet d'étude,
- du niveau des apprenants (ex : les derniers objectifs de la liste pour la 1ereA.S. ne constituent pas un objet de maîtrise et ne feront pas l'objet d'une évaluation certificative, il n'en demeure pas moins que les apprenants doivent être sensibilisés tôt à ces aspects),
- du support qu'il a choisi.

L'évaluation de la compréhension se fera (selon l'objectif assigné à la lecture ou à l'écoute) par :

- des réponses à un questionnaire donné à la fin.
- des réponses à un questionnaire donné avant (mesure de la capacité de recherche et de sélection de l'information).
- l'élaboration d'un plan simple ou détaillé.
- le résumé d'un texte écrit.
- la complétion d'une grille de compréhension.

Evaluation de la compréhension de l'écrit par la production d'un résumé.

Critères	indicateurs	Objets d'étude
Volume de la production	Selon la densité de l'information (1/3 ou 1/4 du texte initial).	<ul style="list-style-type: none"> • Récit : Réduction de l'information au schéma narratif. • Argumentation : Informations limitées à la thèse et aux arguments. • Vulgarisation et interview : Noyau informatif à retrouver par suppression des reformulations, exemples et définitions...
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du choix énonciatif. • Respect des mots clés du texte. • Sélection des informations essentielles. 	
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de l'organisation du texte. • Respect du nombre de paragraphes du texte. 	
Reformulation	<ul style="list-style-type: none"> • Au niveau syntaxique : <ul style="list-style-type: none"> -juxtaposition plutôt que subordination. -Nominalisation. -Emploi des deux points (:) pour expliquer. • Au niveau lexical : <ul style="list-style-type: none"> -Mots expressions permettant de synthétiser. • Eviter la reprise de phrases du texte. 	

Compétence de production à l'écrit :

Produire un texte en relation avec les objets d'étude, en tenant compte des contraintes liées à la situation de communication et du but visé et en mettant en œuvre un modèle.

Ecrire c'est se poser en tant que producteur d'un message à l'intention d'un ou de lecteurs particuliers, que ce message soit nouveau ou qu'il reproduise les discours d'autrui. C'est donc mobiliser ses savoirs et savoir-faire selon les contraintes sociales et culturelles de la communication. C'est faire des choix stratégiques élaborés à des niveaux successifs.

capacités	objectifs
Planifier sa production au plan pragmatique et au plan du contenu.	<ul style="list-style-type: none">• Définir la finalité de l'écrit (ou respecter la consigne donnée)• Choisir une pratique discursive (ou respecter la consigne)• Activer des connaissances relatives à la situation de communication.• Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler.• Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation.• Se faire une idée du lecteur de l'écrit pour sélectionner les informations les plus pertinentes.• Faire un choix énonciatif.• Choisir une progression thématique.• Choisir le niveau de langue approprié.
Organiser sa production.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en œuvre le modèle d'organisation suggéré par une consigne ou le modèle d'organisation le plus adéquat à la situation de communication.• Faire progresser les informations en évitant les répétitions, les contradictions.• Assurer la cohésion du texte par un emploi pertinent des temps et par l'établissement de liens entre les informations.• Insérer harmonieusement les énoncés narratifs, descriptifs, les énoncés au style direct et indirect.• Assurer la présentation (mise en page) selon le type d'écrit à produire.
Utiliser la langue d'une façon appropriée.	<ul style="list-style-type: none">• Produire des phrases correctes au plan syntaxique.• Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'écrit.• Utiliser de manière adéquate les signes de ponctuation pour faciliter la lecture de l'écrit. <p style="text-align: right;">.../...</p>

Réviser son écrit.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une grille d'auto évaluation pour détecter ses erreurs à différents niveaux. • Définir la nature de l'erreur : <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise prise en compte du lecteur. - Mauvais traitement de l'information (contenu) - Cohésion non assurée. - Fautes de syntaxe, d'orthographe... - Non respect des contraintes pragmatiques. • Mettre en œuvre une stratégie de correction : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en jeu diverses opérations (suppression, addition, substitution, déplacement).
--------------------	--

NB : Pour l'évaluation de l'écrit il faudra se référer au document d'accompagnement qui donnera des exemples de formulation de situations cibles (situations d'intégration des acquis) ainsi que les grilles d'évaluation.

Compétence de production à l'oral :

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, exprimer son point de vue ou raconter un événement.

Les processus de réception et de production d'un texte oral mobilisant la même démarche que pour un texte écrit, il s'agit ici de distinguer surtout les différences relatives au changement du canal.

En situation de monologue (exposé)

- Annoncer le thème de son exposé et son intention.
- Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.
- Adapter son propos à son auditoire.
- Utiliser la syntaxe de l'oral.
- Utiliser une gestuelle en rapport avec ses propos.
- Soigner sa prononciation pour éviter des contresens à l'auditoire.
- Respecter le schéma intonatif de la phrase.
- Eviter autant que possible de lire ses notes.

En situation d'interlocution

- Etablir le contact avec l'interlocuteur.
- Tenir compte du statut de l'interlocuteur.
- Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.
- Maintenir une interaction en posant des questions pour :
 - négocier le sens d'un mot,
 - demander un complément d'information,
 - demander une explication,
 - montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...).
- Manifester ses réactions par le non verbal, par l'intonation, par des interjections.
- Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos.
- Respecter le temps de parole.
- Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension.
- Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire.

VII- Les contenus :

Les contenus ont été sélectionnés et leur progression sur l'année (et sur le cycle) établie sur la base :

- De la prise en compte des types d'ancrage énonciatif.
 - Énonciation de discours orale, énonciation « actuelle », manifesté par Je/Ici/Maintenant.
 - Énonciation de discours écrite, le discours est ancré dans une situation qui doit être explicitée par le contexte mais dont le référent est le Je /Ici/Maintenant Ex : Le fait divers.
 - Énonciation du récit, énonciation « non actuelle », Il/ Passé simple/Imparfait)
 - Énonciation du discours théorique, scientifique qui présente le savoir comme absolu (Présent atemporel).
- Du respect d'une approche de type spiralaire : il s'agit d'arriver progressivement à l'acquisition des formes discursives en transférant des savoirs et savoir-faire acquis sur les discours les plus simples aux discours les plus complexes.
- Du croisement entre formes discursives et intentions communicatives.
- Du passage d'objets d'étude dans lesquels les traces de l'énonciation sont perceptibles à des discours dans lesquels il s'agit de découvrir l'instance discursive.
- De la prise en compte des manifestations tant orales qu'écrites de la langue dans les différents supports que l'apprenant peut rencontrer dans son environnement extra scolaire (articles de presse, affiches, B.D. ...)
- Des capacités cumulées des objets d'étude à offrir un échantillon des faits de langue (qui sera complété en 2eme As et 3eme As) pour accroître la connaissance du code.

Les contenus sont d'abord présentés dans un tableau synoptique puis traités de façon détaillée dans des tableaux relevant de chaque objet d'étude.

Les techniques d'expression qui doivent faire l'objet d'un apprentissage systématique, seront développées dans le guide d'accompagnement.

Le tableau synoptique montre la progression sur l'année, il est toutefois à noter que le fait poétique ne fera pas l'objet d'un enseignement apprentissage ramassé (une période déterminée de l'année scolaire) mais d'un enseignement distribué.

Le « fait poétique » ne constitue pas un objectif de maîtrise mais un objectif d'enrichissement. Outre la fonction esthétique de ce type de messages à laquelle il faudra sensibiliser les élèves, les différents supports (chansons, dictons, poèmes, images, B.D.)Peuvent servir à de nombreuses activités. (Voir tableau).

Les thèmes proposés en 1ereAs aideront l'apprenant à se situer dans son environnement, à appréhender l' « ailleurs », à structurer les notions d'espace et de temps.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Pratiques discursives et intentions communicatives	Objets d'étude	Notions clés	Techniques d'expression	Thématiques
<p><u>I- Les discours</u></p> <p>1-Exposer pour donner des informations sur divers sujets</p> <p>2-Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre</p> <p>3-Argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue</p> <p><u>II- La relation d'événements</u></p> <p>1- Relater un événement en relation avec son vécu</p> <p>2 – Relater un événement fictif (re-présenter)</p>	<p>Les textes de vulgarisation scientifique.</p> <p>Interview, entretien (radiophonique et dans la presse écrite)</p> <p>La lettre ouverte</p> <p>Le fait divers</p> <p>La nouvelle</p>	<p>- La référence situationnelle</p> <p>- Langue écrite / langue orale</p> <p>- La description objective</p> <p>- Les niveaux de langue</p> <p>- La notion d'acte de parole</p> <p>- Les types de plan</p> <p>- La communication différée</p> <p>- La référence situationnelle / la référence cotextuelle</p> <p>- La logique des actions dans le récit</p> <p>-Le schéma narratif</p> <p>- Les possibles narratifs</p> <p>- La description subjective</p> <p>- Les forces agissantes dans un récit (les actants)</p>	<p>Le plan</p> <p>La prise de notes</p> <p>L'exposé oral.</p> <p>Le résumé</p> <p>La lettre personnelle et la lettre administrative</p> <p>Le C.V.</p> <p>La fiche de lecture</p>	<p>I- Langues (orales, écrites) et images</p> <p>II- L'homme et son environnement</p> <p>• Univers urbain et rural.</p> <p>• Les loisirs : voyages, sports, évasions, défis...</p> <p>• Les transports</p> <p>• Les métiers</p>
<p><u>III- Exprimer son individualité</u></p> <p>-le fait poétique</p> <p>N.B : l'étude du fait poétique s'étalera sur toute l'année.</p>	<p>Poèmes et chansons</p> <p>Textes et images</p>	<p>-La connotation</p> <p>-Les figures de style (métaphore, métonymie)</p> <p>-La personnification</p> <p>-La polysémie</p> <p>-Les isotopies sonores (allitérations et assonances)</p> <p>-Notions élémentaires de versification (strophe, vers, rime, refrain)</p>		

La vulgarisation de l'information scientifique

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : « pédagogie du discours ». • Effacement du locuteur, souci d'objectivité. • Traces permettant de voir l'idée que se fait le locuteur du lecteur : (stock d'informations déjà partagé et informations nouvelles à appréhender par l'exploitation des : définitions, Explications, reformulations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présent à valeur atemporelle • Organisation textuelle basée sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ des enchaînements logiques (ainsi, donc, cependant, mais, alors) ○ des procédés d'énumération (nombres, adverbes, groupes prépositionnels) ○ l'emploi de tournures impersonnelles. • La description objective. • la description dans sa fonction explicative. • La cohésion par les substituts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Syntaxe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Subordonnées relatives ○ Subordonnée d'opposition et de concession ○ Subordonnées de cause / conséquence ○ Les tournures impersonnelles ○ La voix passive ○ Métaphore comme procédé de reformulation • Lexique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lexique de la cause, de la conséquence (entraîner, émaner de, produire, être à l'origine de, engendrer, être le résultat de ou la cause de...) ○ Les substituts lexicaux (para synonymes, hyponymes, hyperonymes) ○ L'apposition ○ Lexique méta discursif (remarquer, noter, faire observer souligner, insister sur...)
<p>Procédés introduisant entre deux phrases en plus d'une énumération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un exemple : par exemple, ainsi... ○ Une addition : De plus, qui plus est, aussi, de même que. ○ Une reformulation : c'est à dire, en d'autres termes. ○ Un contraste antithétique : mais, d'un coté, de l'autre, au contraire, en comparaison. ○ Un contraste concessif : toutefois, néanmoins, cependant, en revanche. 		

Types de supports : articles de journaux, de magazines, articles d'encyclopédie pour jeunes, textes didactiques (géographie)

Exemples d'activités :

- Identification d'un texte.
- Repérage d'énoncés explicatifs dans un texte.
- Complétion d'un texte par les articulateurs manquants.
- Reconstitution d'un texte en s'aidant des articulateurs et / ou des substituts.
- Reformulation de définitions en direction d'interlocuteurs divers.
- Résumé d'un texte par suppression des définitions, des reformulations, des commentaires éventuels.
- Etablissement du rapport texte / représentations graphiques ou tableau de statistiques.
- Commentaire d'une représentation graphique ou tableau de statistiques. (travail d'équipe).
- Rédaction d'un petit texte à partir d'un schéma expliqué (travail individuel).
- Elaboration d'un texte à partir d'une recherche documentaire sur un thème de connaissance choisi (recherche réalisée en équipe).
- Réécriture d'un texte étudié pour en communiquer les informations à un jeune enfant. (travail individuel).

Savoir-faire méthodologiques

- Utiliser les indications hors-texte d'un livre (sommaire, référence, couverture....) pour motiver la décision de lire.
- Utiliser les dictionnaires (français, arabe/français)
- Chercher l'information (manuels, bibliothèques, Internet...)
- Analyser les informations pour dégager l'essentiel de l'accessoire.
- Utiliser l'ordinateur pour le traitement de texte ou la recherche documentaire.

L'interview

Niveau discursif (savoir être)	Niveau textuel (savoir faire)	Niveau phrastique (savoirs)
<ul style="list-style-type: none"> • Inférer la visée du texte • Présence de deux situations de communication <ul style="list-style-type: none"> -Les interlocuteurs du dialogue -Le dialogue co-construit en direction de l'auditeur ou du lecteur • Présence du chapeau dans l'interview écrite comme verbalisation de la situation de dialogue. • Les intentions communicatives par l'étude des actes de parole. • La transparence, la tension, la distance entre les interlocuteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • La référence situationnelle (je - vous- ici - présent) • La structure de l'interview (ouverture, développement clôture) • Le questionnement comme facteur de séquentialisation de l'interview • Les marqueurs de structure de l'échange (à propos, au fait, alors....) Les marques de la langue orale • les niveaux de langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Tournures syntaxiques impliquant un rapport de dialogue <ul style="list-style-type: none"> -L'interrogation totale / partielle, l'interrogation rhétorique. -L'injonction (impératif) -L'injonction atténuée (emploi des verbes modaux vouloir à l'impératif, pouvoir à la forme interrogative ou des tournures : vous serait-il possible de....) • les marques personnelles je/vous/on (ambiguïté de « on ») • les formules figées d'ouverture et de clôture d'un dialogue. • les mots du discours témoignant de la fonction phatique. • Les reformulateurs (en fait, autrement dit, en d'autres termes, finalement...)

Types de supports : cassettes audio, articles de journaux, interviews réalisées par le professeur à partir des informations données dans un article de presse.

Activités d'apprentissage

- Repérage de(s) thème(s) de la conversation.
- Identification des actes de parole (travail d'équipe).
- Etude de réponses dans le but de retrouver les questions qui les ont amenées.
- Rédaction de réponses comprises entre deux questions.
- Rédaction de paroles à insérer dans les bulles d'une B.D.
- Appariement de questions et réponses.
- Résumé des interventions du locuteur à l'intention d'un tiers.
- Choix d'un thème, d'un destinataire, d'une visée et établir un questionnaire (travail d'équipe).
- Rédaction d'une interview en utilisant les résultats du questionnaire (travail personnel).
- Rédaction d'une lettre personnelle dans laquelle il y a demande d'informations ou d'explication puis rédaction d'une réponse à cette lettre (travail en duo).
- Reformulation de propos tenus à un tiers en les commentant (travail individuel).
- Exposé oral en s'aidant de photos.

Savoir- faire et savoir- être

- Planifier une activité.
- Gérer le temps de réalisation d'une activité.
- Mobiliser ses connaissances en fonction d'une activité.
- Argumenter pour négocier son rôle dans les activités de groupe.
- Prendre des initiatives.
- Coopérer en partageant ses connaissances ou en soumettant ses stratégies.
- Accepter le principe de la co-évaluation.

La lettre ouverte (argumentation)

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : transformer une croyance estimée fausse ayant entraîné un état de fait • Présence du locuteur dans son texte • Rapport entre la représentation que se fait le locuteur de la (ou des) personne(s) visée(s) par le discours. • Choix du raisonnement : explicite, implicite ou partiellement explicitée • Prise en compte ou non de l'opinion adverse 	<ul style="list-style-type: none"> • Référence situationnelle • Cohésion et cohérence <ul style="list-style-type: none"> -L'ordre de présentations des arguments -L'enchaînement des arguments -Les connexions logiques qui soulignent les étapes du raisonnement (voilà, c'est pourquoi...) • Les modalisateurs exprimant le degré d'adhésion et d'évaluation du locuteur, par rapport à ce qu'il dit • La mise en évidence des actes de parole • Les articulateurs introduisant une réfutation • La cause et la conséquence au niveau sémantique 	<ul style="list-style-type: none"> • Les différences entre : <ul style="list-style-type: none"> -Parce que (introduisant un posé) et Puisque (introduisant un présupposé) • Les subordinées concessives • Lexique appréciatif ou dépréciatif • Adverbes (peut-être certainement, sans doute...) • Les incises (à vrai dire, à mon avis...) • Expressions concessives (bien sûr, il est vrai que...) • Le conditionnel

Supports : Textes à organisation rhétorico-logique / à visée argumentative.

Exemples d'activités :

- Développement d'un argument par un exemple.
- Sélection des arguments les plus pertinents pour un lecteur (auditeur) donné à partir d'une liste d'arguments en faveur d'une thèse (travail d'équipe) et rédaction individuelle d'un texte.
- Recherche de contre arguments à des arguments avancés et rédaction d'un texte qui réfute une thèse.
- Rédaction d'une lettre personnelle développant une argumentation sur un sujet social (travail individuel) ; transformation de la lettre personnelle en lettre administrative.
- Transformation de la lettre administrative en lettre ouverte (travail d'équipe).

Savoir être :

- Manifester de l'intérêt pour les propositions émises par les autres élèves.
- S'affirmer en tant que sujet.
- Respecter les règles établies dans le groupe.
- Construire des relations basées sur la tolérance et le respect.

Le fait divers

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée informative (à partir d'un ancrage dans la réalité partagée par le journaliste et les lecteurs) • Marque de la présence du locuteur : <ul style="list-style-type: none"> -Actes de parole (faire savoir, avertir, inciter) -Fonction des chapeaux -Choix de la voix (passive –active) -Énoncés exprimant l'hypothèse -Effet recherché par l'introduction des dires des autres 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports titre - chapeau - corps du fait- divers • Référence situationnelle (distribution des temps à partir du présent) • Organisation de type chronologique • Circonstants de temps : <ul style="list-style-type: none"> -Ceux qui s'expliquent par rapport à la date de parution du journal (hier, mardi dernier...) -Ceux qui tirent leur signification d'autres termes du texte (le même jour, la veille, l'avant-veille...) • Les réseaux co-référentiels (anaphores et cataphores) <ul style="list-style-type: none"> -La caractérisation comme facteur de cohésion sémantique (ex : délinquant, voyou...) • Emploi du conditionnel. • Répartition des énoncés du dire (styles direct et indirect). 	<ul style="list-style-type: none"> • La nominalisation (titre, anaphore conceptuelle) • Le passé composé • Le plus que parfait • Le conditionnel (exprimant l'hypothèse) • Les verbes introducteurs de style direct et indirect • Les connecteurs comme outils syntaxiques et comme unités lexicales. • Lexique du délit, de l'insolite de l'accident.

Supports : journaux.

La préférence sera accordée à des faits-divers qui plus au moins implicitement « dénoncent » un état de fait.

Exemples d'activités d'apprentissage

- Repérage de la date de l'événement.
- Repérage de la chronologie des événements.
- Réécriture d'un fait-divers en respectant l'ordre chronologique.
- Production de titres pour des faits-divers (travail de groupe).
- Rédaction d'un chapeau résumatif pour un fait-divers qui en est dépourvu.
- Repérage des énoncés aux styles directs et indirects.
- Explication de la position du journaliste par rapport à ses dires par l'étude des verbes introducteurs.
- Introduction de dires dans un fait-divers qui en est dépourvu.
- Réécriture d'un fait-divers en changeant le choix énonciatif par rapport à la voix quand l'auteur des faits est connu (du passif à l'actif) et évaluation de la pertinence de tel ou tel choix (travail individuel).
- Reconstruction de faits-divers dont les parties ont été données dans le désordre (chapeau+corps du fait divers) (travail d'équipe).
- Rédaction de faits-divers à partir de grilles (travail individuel).
- Réécriture d'une fable ou d'un poème sous forme de fait-divers.
- Ecriture d'un texte à un destinataire précis pour raconter un événement en relation avec son vécu (travail individuel).
- Recueil et classement de faits-divers en fonction des catégories (insolite, catastrophe, accident, méfait), (travail d'équipe).

La nouvelle

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<ul style="list-style-type: none"> • Visée : valeur exemplaire ou initiatique de la nouvelle. • Prise en charge du récit : narrateur personnage / narrateur. • Le fonctionnement « référentiel » des personnages (comment ancrer la réalité dans le fictif) • fonctions de la description <ul style="list-style-type: none"> -focalisatrice (portrait) -organisatrice (situation initiale par exemple) -symbolique (fonction de force agissante d'un lieu par exemple). • Dramatisation et intensité dramatique. • Les forces agissantes (schéma actantiel) 	<ul style="list-style-type: none"> • Référence co-textuelle • Les temps dans le récit (premier plan et arrière plan) • Organisation de la séquence élémentaire (schéma narratif simple) • Organisation de séquences complexes par la combinaison des séquences élémentaires (schéma narratif complexe) • Les articulateurs chronologiques • Cohérence du personnage par : <ul style="list-style-type: none"> -sa caractérisation (être, dire) -sa fonction (faire) de force agissante 	<ul style="list-style-type: none"> • Passé simple / imparfait//présent de narration • Le conditionnel dans sa valeur du futur dans le passé • Conséquence et consécuitivité (préparation à la notion de possibles narratifs) • Verbes introducteurs du style direct et indirect (différence entre dire, prétendre que, affirmer que, suggérer que, nier que, rétorquer que) • Verbes de perception (vue, ouïe).

Activités :

- Repérage des éléments constitutifs d'une situation initiale et d'une situation finale.
- Comparaison de situations initiales et de situations finales (travail d'équipe).
- Repérage du schéma narratif.
- Remise en ordre d'un petit récit donné dans le désordre en s'appuyant sur les articulateurs chronologiques et l'emploi des temps.
- Rédaction d'un récit à partir d'une BD.
- Identification de l'organisation de la description.
- Relevé de l'ensemble des personnages puis distinction entre ceux qui appartiennent au récit et ceux qui y sont simplement évoqués.
- Repérage des endroits du récit où ce dernier peut bifurquer (travail d'équipe).
- Relevé de toutes les informations relatives au personnage principal.
- Mise en relation du portrait physique du personnage avec ses paroles puis mise en relation des paroles avec les actions (travail d'équipe).
- Repérage et classement des actants (schéma actantiel)
- Reformulation de passages donnés au style direct en ne gardant que l'intention communicative.
- Résumé d'un récit à l'intention d'un destinataire donné (travail individuel).
- Ecriture d'un petit récit (thème et destinataire au choix de l'apprenant)

Méthodologie et stratégies

La démarche de projet est privilégiée pour installer les compétences visées par le programme.

Trois projets collectifs seront obligatoirement réalisés pendant l'année scolaire. Ils seront choisis par les apprenants après négociation avec le professeur. Les trois projets suivants sont donnés à titre d'exemple :

1. Réaliser une campagne d'information sur les rapports hygiène/santé (en milieu urbain ou rural) à destination des élèves de l'établissement.

Ce projet vise à:

- transférer les savoir-faire acquis par l'étude des discours expositifs et des dialogues (production de questionnaires à exploiter) ;
- créer des passerelles entre les différentes disciplines (sciences naturelles, géographie humaine) pour le recueil d'informations ;
- faire prendre conscience des comportements négatifs de chacun.

2. Faire un dossier à partir de questionnaires et/ ou d'écrits de presse sur un des problèmes rencontrés par les jeunes (loisirs, transports etc.) et en faire une lettre ouverte à une autorité compétente pour la sensibiliser et lui proposer des solutions.

Ce projet vise à:

- transférer les savoir-faire acquis par l'étude du texte argumentatif ;
- analyser les données d'un problème et rechercher des solutions.

3. Ecrire une petite biographie romancée concernant un héros national choisi par la classe, à partir d'informations succinctes. (Il faudra faire attention à ne pas choisir un héros qui a déjà été le sujet d'une biographie.)

Ce projet vise à:

- transférer les acquis obtenus par l'étude du récit ;
- permettre le rapprochement avec une autre discipline : l'histoire, par la recherche d'une documentation sur les conditions socio-économiques de l'Algérie de l'époque du héros ;
- consolider l'identité nationale.

La démarche de projet se fait en deux temps : conception et réalisation.

I- Conception :

Parce que tout apprentissage est tributaire de l'environnement des apprenants, de leur degré de mobilisation, de l'estime qu'ils se portent ainsi que de la qualité de leurs relations avec le professeur, il est indispensable que l'intitulé du projet soit négocié avec eux au niveau de la thématique et au niveau de la forme que prendra le produit.

Quand un apprenant entre dans un apprentissage, il est porteur de représentations et de capacités (ensemble de savoir et savoir-faire, fruits d'une activité intellectuelle stabilisée) que l'action didactique doit s'efforcer de faire émerger par l'évaluation diagnostique.

L'évaluation diagnostique :

On propose aux apprenants une situation problème qui permettra de faire émerger leurs représentations et l'état de leurs acquisitions. Cette évaluation permettra de connaître les apprenants **dans leur niveau** pour détecter les éléments positifs sur lesquels le professeur peut s'appuyer. Les résultats obtenus par l'évaluation diagnostique amélioreront le plan de formation initialement prévu par une reformulation d'objectifs plus précis et une détermination de contenus plus adéquats.

II- Réalisation :

Pour permettre la réalisation du projet, l'enseignant choisira la progression, les méthodes et les stratégies, la nature des activités, les exercices, les techniques d'expression et les supports en fonction des besoins exprimés par les apprenants pendant le déroulement du projet, ou inférés par le professeur au vu de leurs productions dans la quotidienneté de la classe.

L'enseignement / apprentissage s'organisera en séquences. Chaque séquence prendra en charge un savoir faire à maîtriser (un niveau de compétence) et devra se terminer par une évaluation.

L'évaluation formative :

L'évaluation formative prend une place centrale dans le processus d'enseignement apprentissage. Elle gère l'articulation dynamique qui lie les contenus enseignés aux stratégies d'apprentissage utilisées pour leur acquisition et les effets de régulation que cela implique. Elle facilite la gestion du projet, l'adéquation entre les visées et les stratégies utilisées ; elle assure la qualité de l'information au moment même de sa circulation ; **elle cible principalement les apprenants en difficulté face à la tâche proposée.**

L'évaluation certificative :

Toute compétence est exprimée par une performance qui satisfait à des critères bien définis. Critérier une compétence c'est la spécifier afin d'établir en terme d'indicateurs observables les éléments significatifs d'une bonne réussite.

La liste des indicateurs englobe des objectifs en principe déjà maîtrisés (avant l'apprentissage) et les objectifs d'apprentissage sélectionnés pour le projet. Cette distinction doit avoir des répercussions sur le barème de notation. Pour savoir si une compétence est installée chez l'apprenant, il est essentiel de concevoir une situation d'évaluation pertinente.

Situation cible ou situation d'évaluation :

Définition : C'est une situation qui permet à l'apprenant d'intégrer ses acquisitions et de les réinvestir pour résoudre une situation- problème de manière individuelle. Pour cela, il est amené à mobiliser ses ressources (savoirs et savoir-faire) **acquises en classe**.

Exemple:

Votre lycée est situé dans une zone défavorable (éloignement, problèmes d'accessibilité, proximité d'une décharge ou d'industrie diverses etc.) ce qui est à l'origine de désagréments pour vous et vos camarades. Afin de régler cette situation, ces derniers vous ont chargé(e) de rédiger une lettre ouverte pour alerter l'autorité compétente.

Utilisation des moyens didactiques :

Le manuel scolaire et le document qui l'accompagne sont des outils intentionnellement structurés en vue de favoriser les processus d'apprentissage.

Le manuel propose différents types d'activités susceptibles de permettre la réalisation de l'apprentissage. A ce titre, il est une traduction relative du programme. Il incombe donc aux professeurs d'en faire le meilleur usage en tenant compte du niveau des apprenants, en d'autres termes, de l'utiliser soit comme outil soit comme source d'inspiration pour réaliser ses propres moyens didactiques.

L'emploi de moyens audio-visuels est recommandé : l'écoute d'enregistrements de chansons, d'interviews, de débats radiophoniques par exemple est fortement conseillée dans le but d'exposer les apprenants aux sons et à la prosodie présents dans des énoncés authentiques.

GLOSSAIRE

L'objectif de ce glossaire est de favoriser la compréhension du programme. Il porte sur des notions qui peuvent être nouvelles pour une partie des enseignants mais qui sont indispensables pour sa mise en œuvre. Il permet également de fixer la signification des termes utilisés pour rendre les concepts plus opératoires. Le document d'accompagnement les explicitera davantage et prendra en charge les notions relatives à chaque objet d'étude.

- **Acte de parole** : un énoncé a une dimension informative mais aussi une dimension pragmatique, il veut agir sur le destinataire. Cette intention n'est souvent pas explicite et est à découvrir, c'est l'acte de parole (exemples : louer, conseiller, interdire, blâmer...).
 - l'acte de parole peut se retrouver au niveau du texte dans sa globalité c'est alors un macro-acte de parole.
 - plusieurs actes de paroles peuvent être disséminés au sein d'un même texte.
- **Approche par projet** : approche pédagogique dans laquelle les objectifs d'apprentissage s'insèrent dans un plan en vue d'accomplir une réalisation.
- **Champ sémantique** : l'ensemble des sens que peut prendre un mot donné (polysémie du mot). Se reporter au dictionnaire par entrée.
- **Champ lexical** : un champ lexical se trouve à l'intérieur d'un énoncé. Il est constitué des mots qui renvoient à un même thème.
- **Cohésion textuelle** : c'est la propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont intimement unies. Un texte respectera les conditions de la cohésion si toutes les phrases qui le composent sont chaque fois acceptées comme des suites possibles du contexte précédent.
- **Cohérence textuelle** : la cohésion textuelle peut être complétée au niveau de l'analyse pragmatique par la notion de cohérence.
Ici, ce ne sont pas les éléments linguistiques du contexte qui sont envisagés mais la situation extralinguistique ainsi que la proportion des connaissances du monde qui interviennent dans les enchaînements textuels.
- **Démarche d'apprentissage** : processus de croissance et de changement vécu par l'apprenant, impliquant l'utilisation de ses ressources internes en interaction avec l'environnement.
- **Démarche pédagogique** : ensemble des interventions de l'enseignement dans le but de favoriser la relation d'apprentissage entre l'apprenant et l'objet d'étude.

- **Discours** (voir texte, énoncé) :
 - le discours est une suite non arbitraire d'énoncés. Il comprend aussi bien ce qui est énoncé que la façon dont ceci est énoncé. C'est dans ce sens que le mot sera le plus souvent utilisé.
 - dans le tableau synoptique, « discours » a été utilisé pour les objectifs d'étude qui ont une référence situationnelle par opposition au discours qui a une référence cotextuelle. Nous préférons, pour éviter la polysémie du mot « discours » parler de style direct, indirect au lieu de discours direct / indirect.
- **Enoncé** (voir discours, texte) : l'énoncé est le produit de l'acte d'énonciation. Nous l'employons dans un sens restreint : partie de texte sous-tendue par une intention communicative.
- **Implicite d'un discours** :

L'implicite est tout ce qui n'est pas dit ou écrit explicitement mais que le destinataire perçoit quand il partage les mêmes référents que le destinateur.
- **Objet d'étude** : l'objet d'étude est ce sur quoi se focalisent en propre les activités et études d'un domaine du savoir, ce qui distingue ce dernier du reste du programme.
- **Onomasiologie** (voir sémasiologie) : étude qui part du concept pour aboutir aux signes linguistiques qui lui correspondent.
- **Référence situationnelle** : un discours a une référence situationnelle quand il est ancré dans la situation de communication (je / tu / ici / maintenant).
- **Référence cotextuelle** : un discours a une référence cotextuelle quand il n'est pas ancré dans la situation de communication (il / passé simple / imparfait).
- **Sémasiologie** (voir onomasiologie) : par opposition à l'onomasiologie, la sémasiologie part du signe pour aller vers la détermination du concept.
- **Situation d'apprentissage** (ou d'exploration) : déroulement opérationnel de la situation pédagogique pendant laquelle l'apprenant se situe dans un cheminement conduisant à l'atteinte d'objectifs.
- **Situation cible** (ou d'évaluation) : situation d'évaluation qui permet de juger de l'intégration des savoirs, savoir être acquis pendant l'apprentissage. Elle se présente comme une situation problème que l'élève doit résoudre.

- **Situation de communication** : elle se définit par la présence d'un destinataire qui transmet un message à un destinataire dans un contexte en utilisant un code et un canal (ou contact).
- **Situation d'énonciation** : ensemble de facteurs qui déterminent la production d'un énoncé (nombre et personnalité des participants, cadre spatio-temporel, l'attitude de l'énonciateur par rapport au contenu de son énoncé).
- **Situation d'enseignement** : situation pédagogique planifiée par l'enseignant et qui implique une transmission de savoirs.
- **Situation pédagogique** : ensemble des composantes interreliées (apprenant – savoirs - enseignant) dans un milieu donné :
 - relation d'enseignement (enseignant- apprenant)
 - relation d'apprentissage (objet - apprenant)
 - relation didactique (enseignant - objet)
- **Stratégie d'apprentissage** : ensemble d'opérations et de ressources planifié par l'apprenant dans le but de favoriser au mieux l'atteinte d'objectifs dans une situation d'apprentissage.
- **Stratégie d'enseignement** : ensemble d'opérations et de ressources planifié par l'enseignant pour l'apprenant. Elle doit respecter trois critères pour être efficace.
 - pertinence des activités par rapport à l'objectif visé.
 - prise en compte des types d'apprenants qui font l'apprentissage.
 - prise en compte des processus commandés par les méthodes, les approches pédagogiques ou l'utilisation des diverses techniques éducatives.
- **Texte** (voir discours, énoncé) : on appelle ici « texte » tout énoncé compris entre deux arrêts de la communication, que cette dernière soit écrite ou orale. C'est la forme concrète sous laquelle se présente un discours. Il a un auteur et une structure l'organise comme un « tout de signification ».

الصفحة الرئيسية